



Seizième Conférence de la Convention de Nouméa

Seizième Conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles relatifs (Convention de Nouméa)

Conférence en ligne : Apia, Samoa
2 septembre 2021

Point 7 de l'ordre du jour : Questions appelant une décision

Objet du document

1. Présenter à la Conférence des Parties les documents de travail appelant une décision.

Contexte

2. Les documents de travail mentionnés ci-dessous sont soumis à la considération aux Parties pour qu'elles se prononcent à leur sujet :
 - (i) DT 7.1 Rapport relatif au bilan de la Convention de Nouméa
 - (ii) DT 7.2 Compte rendu de l'avancement de la Phase 3 du Programme de l'accord multilatéral environnemental intra Afrique Caraïbes Pacifique (Intra ACP)
 - (iii) DT 7.3 Cadre régional de lutte contre les microplastiques et les déchets marins

Recommandation

3. Les Parties sont invitées à :
 - 1) **examiner** les documents de travail et **se prononcer** à leur sujet.

30 juin 2021